

- [Accueil](#)
- [CGPME 66 »](#)
- [ACTUALITES](#)
- [Contact](#)
- [Plan d'accès](#)

[Accueil](#) » [Actualités](#) » LA COMMANDE PUBLIQUE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS, les PO
Département Pilote pour les Marchés Publics

LA COMMANDE PUBLIQUE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS, les PO Département Pilote pour les Marchés Publics

Publié par [cgpme66](#) le sept 24, 2013 dans [Actualités](#) | [0 commentaires](#)



Le Médiateur National des Marchés Publics, Jean-Lou Blachier, en déplacement dans notre département, a désigné les Pyrénées Orientales, Département Pilote pour les Marchés Publics ; afin de mettre en place un réseau et des dispositifs pour faciliter et optimiser la Réponse des TPE-PME à la commande Publique. M. Bernard Massas a été désigné pour diriger les travaux.



Reçu par la CGPME 66, Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises, au cours d'une **réunion-débat**, le Médiateur National a pu préciser son rôle consistant en :



- la **résolution des conflits** opposant une ou plusieurs entreprises, à un acteur public (ministères, collectivité, territorial, grandes entreprises publique, par le biais d'une médiation individuelle ou collective
- la **facilitation des relations** entre les PME et les donneurs d'ordre publics (ministères, collectivités territoriales, administrations, grandes entreprises publiques, par le biais d'une médiation individuelle ou collective
- la **préconisation d'améliorations** concrètes dans les pratiques des acheteurs publics.

Myriam Subiros, notre Présidente, a insisté sur l'importance qu'elle accordait, à cette possibilité de développement de l'économie locale qu'induit la commande publique.



Ainsi lors de cette réunion, **Mme Virginie LAHOZ**, de Expert-ao a donné de précieux éléments aux participants afin de les encourager à répondre aux appels d'offres, certains petits marchés ou marchés spécifiques n'étant pas pourvus par manque de candidatures. Ce qu'ont confirmé **Mme CIBAUD** de l'OPH de Perpignan et **M. TROUSSEU** de la Mairie de Perpignan.

Mme MORILLON, Directrice de la DIRECCTE a détaillé ensuite toutes les procédures de contrôle déployées dans notre département du fait de sa situation géographique transfrontalière afin de ne pas pénaliser nos entreprises.

M. METOIS de la DGFIP est intervenu sur les délais de paiement qui freinent quelquefois les entreprises, expliquant que tout était mis en place pour que les délais soient respectés dans les Pyrénées Orientales, ce dont les entreprises présentes ont pu témoigner.



Myriam SUBIROS a enfin fait part de la mise en place de formations complètes visant à faciliter la réponse des entreprises aux appels d'offres et à appréhender les écueils dans leur ensemble.

Pour toute question complémentaire concernant ce dispositif, la formation ou l'accompagnement vous pouvez nous contacter à contact@cgpme66.fr en précisant votre demande.

Répondre

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Nom *

Adresse de contact *

Site web

Commentaire

Vous pouvez utiliser ces balises et attributs HTML : <abbr title=""> <acronym title=""> <blockquote cite=""> <cite> <code> <del datetime=""> <i> <q cite=""> <strike>

Pages

- [NOS PARTENAIRES](#)
- [ACTUALITES](#)
- [Qui sommes-nous ?](#)
- [Notre mission](#)
- [Membres du bureau](#)
- [Contact](#)
- [Plan d'accès](#)